

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°41/AT/DG/DAMP/DAM/2022**

Un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales est lancé pour :

ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE PROTECTION DES TERMINAUX POUR LE RESEAU INTRANET D'ALGERIE TELECOM Y COMPRIS LE SUPPORT ET LA FORMATION

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le soumissionnaire doit répondre aux exigences suivantes :

- Etre un intégrateur de solution disposant des attestations de partenariat éditeur en cours de validité (au moment de la soumission) délivrées par éditeurs et/ou fabricants de la solution proposée.
- Avoir au moins une (01) référence durant les cinq (05) dernières années dans la prestation de l'intégration et du support d'équipement et logiciels sécurité informatique en rapport avec la plateforme de sécurité informatique citée dans le présent CPT.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse suivante :

Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres Et Consultations
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger - Algérie

Contre le versement d'un montant de **dix mille dinars (10 000,00 DA)** non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), Représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars N°001 00648 0300 000 001/42.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif, ainsi que le dossier administratif en format électronique.
- L'offre technique comprend l'original du l'offre technique, ainsi que l'offre administratif en format électronique.
- L'offre financière comprend l'original du l'offre financière, ainsi que l'offre financière en format électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire comporte uniquement les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°41/AT/DG/DAMP/DAM/2022 ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE PROTECTION DES TERMINAUX POUR LE RESEAU INTRANET D'ALGERIE TELECOM Y COMPRIS LE SUPPORT ET LA FORMATION

**Adresse ; Route Nationale n°05, Cinq maisons Mohammedia Alger.
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'EVALUATION DES OFFRES »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres Et Consultations
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger - Algérie**

La durée de préparation des est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.